

Équipe
Technique
Régionale

E.T.R
LIGUE AUVERGNE
RHÔNE ALPES
FFHANDBALL



Projets d'actions 2017-2021

Sommaire

1.	<i>Équipe Technique Régionale AURA (E.T.R).....</i>	<i>p3</i>
2.	<i>Les Dates des Projets de Performance Fédéraux (P.P.F).....</i>	<i>p9-10-11</i>
3.	<i>Déclinaison de l'organisation des PPF masculins et féminins.....</i>	<i>p12</i>
4.	<i>Sections sportives Handball Lycées AURA.....</i>	<i>p23</i>
5.	<i>Formations Professionnelles et Fédérales (I.T.F.E).....</i>	<i>p28</i>
6.	<i>Service aux Clubs et au Citoyens (S.A.C.C).....</i>	<i>p43</i>
7.	<i>Jeunes Arbitres.....</i>	
8.	<i>Règlements Championnats jeunes</i>	<i>P49</i>
9.	<i>Annexes – Cahiers des Charges Compétitions</i>	<i>P53</i>

1. L'Equipe Technique Régionale (E.T.R)

Code éthique de l'Equipe Technique Régionale

Le rôle des éducateurs sportifs membres de l'ETR de la ligue Auvergne Rhône-Alpes est d'enseigner des valeurs de respect et d'humanisme par l'apprentissage du handball ou d'une activité physique.

En tant qu'éducateur sportif déclaré, membre de l'ETR AURA handball :

- 1) Je soutiens les dirigeants sportifs bénévoles ET SALARIES de ma ligue, de mon département, de mon club, dans le conseil et la mise en œuvre du développement de qualité des activités physiques et sportives de masse ou de compétition.
- 2) Je suis solidaire des décisions prises lors des réunions de l'Equipe Technique Régionale auprès de tous les acteurs du handball.
- 3) Je m'engage à véhiculer les valeurs de la fédération française de handball et par délégation de la ligue Auvergne – Rhône –Alpes, les faire respecter ainsi que le règlement particulier de la FFHB et son code d'éthique.
- 4) Je m'engage à rendre un service de qualité et apporter une réponse aux licenciés et aux partenaires institutionnels quand je suis sollicité. J'associe systématiquement les élus dirigeants de la ligue aux réflexions et projets.
- 5) Mon objectif est le bien être, l'épanouissement, la progression des pratiquants en sauvegardant leur intégrité physique et morale. Lorsqu'ils sont compétiteurs, cela est au-dessus du seul désir de gagner.
- 6) Je prends en charge les joueurs (ses), les cadres et dirigeants en formation, avec équité, en respectant leurs droits, sans jamais les humilier, dans le cadre du code de l'éthique et en étant le plus juste possible.
- 7) Je respecte et je fais respecter les arbitres. Les respecter c'est aussi avoir le droit d'échanger avec eux dans la sérénité et la courtoisie. Je dois être capable d'être constructif dans ce domaine et surtout pas insultant ou uniquement négatif.
- 8) Je respecte l'adversaire. Tout comme pour les joueurs et joueuses à la fin du match, je sers la main, des arbitres, des responsables de la table de marque, des éducateurs adverses.
- 9) J'apprends aux pratiquants, aux compétiteurs, aux entraîneurs en formation à respecter tous les gens autour d'eux, joueurs, dirigeants, arbitres, officiels, spectateurs, quels que soient leur sexe, origine, âge, condition sociale, langue.
- 10) Je leur apprend également à respecter les lieux et le matériel.
- 11) Je respecte et fais respecter les règles de jeu ainsi que les règlements de la pratique.
- 12) Je refuse toute forme de violence (verbale ou physique) de qui que ce soit (joueurs, éducateurs, adversaires ...), toute forme de tricherie, tout dopage. Je prends toutes les dispositions pour les combattre.
- 13) **MON COMPORTEMENT ET MES PROPOS SONT À L'IMAGE DE CETTE ÉTHIQUE.**

Des objectifs :

Conseiller,

Rendre service aux clubs et aux licenciés,

Former les jeunes joueurs et permettre l'émergence des meilleurs profils vers la professionnalisation.

Participer à la politique de l'emploi et aider à la structuration des clubs en formant des entraîneurs professionnels

Aider à la structuration des clubs en formant les entraîneurs fédéraux.

Des engagements,

Respecter le code éthique ETR,

Le rôle des éducateurs sportifs membres de l'ETR de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de handball est d'enseigner des valeurs de respect et d'humanisme par l'apprentissage du handball ou d'une activité physique.

Assurer une qualité de relations avec les clubs, les comités, les cadres techniques des comités en rendant compte des actions et de ses stratégies.

Elu Régional référent

Hervé KERNEIS (Elu)
h_kerneis.vhb@orange.fr

Coordonnateur ETR

Franck CADEI (CTS)
franck.cadei@orange.fr

Membres de l'E.T.R

Franck CADEI

Gilles MALFONDET

Franck MULLER

Pierre Yves BOUSSUGE

Eric BROSSET

Ludovic DAIN

Ali MANI,

David FAYOLLAT,

Jérémy COLSENET

Bruno GEOFFRAY

Jérémy REAULT

Philippe SOUPIROT

Benoît LARUE,

Boris THIEBAULT

Guillaume JOLI

Bertrand THIEVENT,

Raphael PLANCHET

Benoît DUBLANEAU

Jérôme EPS

Solveig NICOLAS

Etienne DESMARIS

Laurent BENTERKI

Mehdy BRAHMI

Béatrice CROIZET

Véronique TRONCY

Damien CHASTEL

Cédric BATILLAT

William REYGADE

Pierre DECHANCE

Florian BOTTI

Pascal GAUDILLERRE

Julien VIALLA

CTS Coordonateur (Ministère des Sports)

CTS (Ministère des Sports)

CTS (Ministère des Sports)

CTF Ligue

CTF Ligue

CTF Ligue

CTF Ligue,

CTF Ligue

CTF Ligue

CTF Ligue

CTF Ligue

Admin. Ligue

CTF Ligue

CTF Ligue

CTF Ligue – Arrivée programmée sept 19

CTF 26/07,

CTF 74

CTF 38

CTF 73,

CTF 01

CTF 01

CTF 69

CTF 42

ADS 42

CTF 63

CTF 03

ADS 63

ADS 03

CTF 15

CTF 43

M. Servolex

Villeurbanne

Saint Etienne

Communication ETR AURA

Fanny LARMANDE

Site Bron

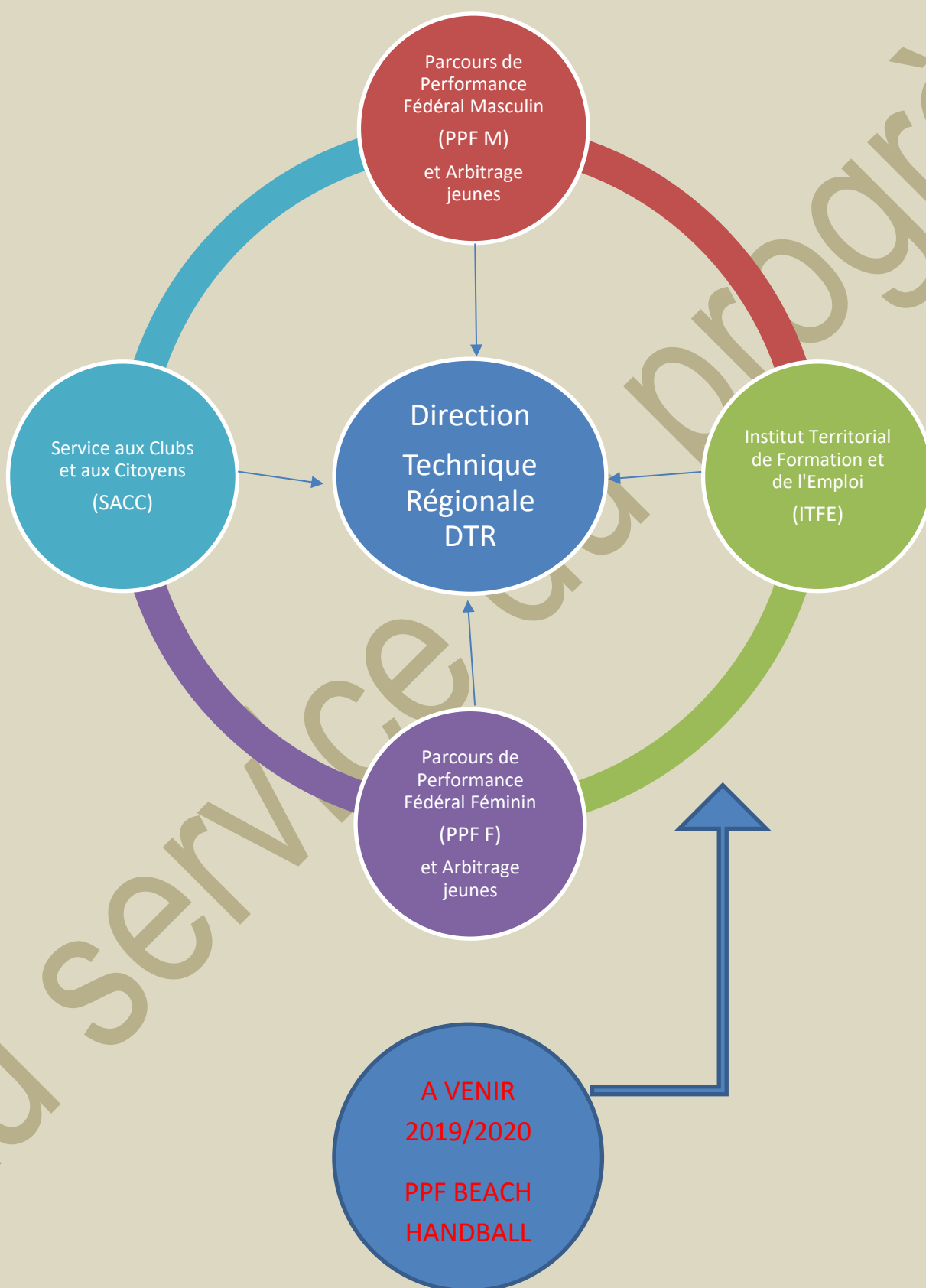
Sophie ARDAIN

Site Montbonnot

Secrétariat ETR AURA

Isabelle DADAT

Site Bron



D.T.R : Coordonnateurs des dossiers



COORDINATION D.T.R Auvergne-Rhône-Alpes

FRANCK CADEI

ÉLUS RÉFÉRENTS ETR:

HERVE KERNEIS / ANNE SEIGNEUR



PPF MASCULIN :

DAVID FAYOLLAT

- Responsable site Excellence Chambéry : **D.Fayollat**
- Responsable site Accession Lyon : **G Joli**
- Responsable site Accession Cournon : **E.Brosset**
- Responsable sportif site Accession Chambéry : **R.Planchet**
- **Staff sélection Régionale masculine:** E. Brosset / R.Planchet/P.Gaudillière



PPF FEMININ :

FRANCK MULLER

- Responsable site Excellence Valence (2018) : **F.Muller**
- Responsable site Accession Lyon : **F.Muller**
- Responsable site Accession Cournon : **PY. Boussuge**
- Responsable site Accession Chambéry : **F. Botti**
- Staff sélection Régionale Féminine :** PY. Boussuge/B.Thiévent/E.Desmaris



I.T.F.E:

BENOIT LARUE/PY BOUSSUGE/ P.SOUPIROT

- Formation Pro. (B.P/D.E/T4/T3) : **B.Larue**
- Formations fédérales T4: **PY Boussuge**
- Certificats fédéraux T3: **F.Cadei/G.Malfondet**
- Formations fédérales de proximité: **CTF Comités**
- **Suivi administratif et financier ITFE :** P.Soupirot et Méryl Bonnefoy



S.A.C :

ALI MANI

- Service aux clubs : **Jérémy Réault**
- Formation dirigeants : **Jérémy Colsenet**



PPF ARBITRAGE :

BORIS THIEBAULT



PPF BEACHHANDBALL : BRUNO GEOFFRAY

Depuis les années soixante, le mouvement sportif bénéficie d'un appui technique spécifique à travers l'intervention de fonctionnaires ou d'agents publics rémunérés par l'Etat, au nombre de 1600 à ce jour, répartis dans 79 fédérations (dont les 38 fédérations olympiques et paralympiques 27 fédérations non olympiques reconnues de haut niveau et 13 fédérations multisports).

Il y a 3 CTS placés auprès de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes : **Franck Cadeï, Gilles Malfondet, Franck Muller,**

Ces agents, exerçant des missions de conseillers techniques sportifs (CTS), sont chargés de responsabilités diversifiées, liées, en particulier, au sport pour tous (progression de la pratique licenciée), au sport de haut niveau (détection des talents et perfectionnement de l'élite, sélection des équipes nationales), à la formation des cadres.

Ils contribuent directement à la mise en œuvre de la politique sportive de l'Etat et sont garants de la cohérence entre les projets sportifs des fédérations et les orientations prioritaires du ministère de la santé et des sports. Ils s'assurent de la bonne utilisation des crédits publics. Ils assurent auprès des fédérations sportives les missions de directeur technique national (DTN), de DTN adjoint (DTNA), d'entraîneur national (EN), de conseiller technique national (CTN) ou régional (CTR).

Le conseiller technique régional (CTR) est un agent de l'État, ayant une compétence avérée dans sa discipline. Il est chargé de projets de développement, des formations des futurs formateurs (brevets fédéraux, diplômes d'État du ministère des Sports...), de la détection, de l'entraînement. Il assure la liaison entre la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) auprès de laquelle il est affecté, les organes déconcentrés de la fédération sportive (ligue, comités régionaux et départementaux) et les différents services publics ou privés qui participent au développement des activités physiques et sportives. Un CTR doit notamment être capable de constituer, gérer et traiter un réseau de façon régulière, de valoriser ses actions et d'en évaluer les résultats et l'impact

Des objectifs :

Améliorer le service aux clubs et aux licenciés,

Diversifier les champs d'action pour répondre aux besoins du développement global de l'activité.

Participer à la politique de l'emploi et aider à la structuration des clubs en développant les compétences des techniciens du territoire.

Aider à la pérennisation et la consolidation des postes techniques sur le territoire.

Des engagements,

Assurer une qualité de relations avec les clubs, les comités, les cadres techniques des comités en rendant compte des actions et de ses stratégies.



LES MISES A DISPOSITION (M.A.D)

- L'équipe technique régionale est structurée territorialement autour du projet de conventionnement régional, afin de rendre ses actions plus efficaces.
- Le conventionnement territorial ETR est un outil de structuration de l'action régionale et est aussi un moyen de consolider et pérenniser les emplois comités et clubs.
- Le conventionnement territorial ETR permet une intégration ciblée de techniciens aux compétences identifiées par le réseau et le coordonnateur ETR.
- Les cadres qui interviennent pour accomplir, dans leur temps de travail, après accord de leur employeur, les actions participant aux projets de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de handball, sont pris en charge par cette dernière.
- Chaque saison, la ligue Auvergne-Rhône-Alpes signe une convention de fonctionnement (M.A.D) avec la structure employeuse du technicien.

2. PROJETS DE PERFORMANCE FÉDÉRAUX

Calendrier P.P.F FEMININ AURA

2019/2020

Intitulé	Générations	dates	Organisateur/ lieux	Porteur
Pôle espoirs handball féminin AURA 3 sites d'Accession Féminin (Clermont/Chambéry/Lyon) 1 site d'Excellence Regroupements des sites du Pôle : - RP1-Prépa Inter-pôles (tournoi de l'amitié) - RP2 –Tournoi inter site - RP3-Intégration excellence 2004 Tests d'entrées en Pôle - En site d'accession : phase 1 + phase 2 - En site excellence	2002/2003 2003/2004	Du 2 sept 2019 au 4 juillet 2020 Test 1 ^{ère} phase (3 sites) 11 MARS 2020 TEST COMMUN 05-06 28-30/04 Test site excellence Valence : 8 AVRIL 2020	VALENCE (Excellence) Chambéry Clermont Lyon Nabeul/Tunisie Valence Allemagne Chambéry Lyon Clermont	Ligue / Pôle
SDR 1 Stage de Détection Régional Féminin 28 athlètes.	2004 2005	22 au 24 oct 2019	Monistrol sur Loire	Ligue
IDR 1 Compétition Interdépartementale d'Evaluation <i>(1^{er} Tour Régional)</i>	2006	2 et 3 nov 2019		Comités
IDR 2 Compétition Interdépartementale de classement <i>(2^{ème} Tour Régional)</i>	2006	21 décembre, Poule 1, 2 et 3		Comités.
SDR 2 Compétition Féminine Territoriale de Détection (3*12) 36	2005 (28 pôles + 4 HORS POLE – 4 2004	4 et 5 Janv 2020		Comité/Ligue
SR Stage Régional Féminin de Préparation à la compétition 18J	2005 2004 (max 4)	2 au 4 Mars 2020	Dijon (Echange BFC)	Ligue
IPNF Interpoles Nationaux Féminin	2002/2006	31 janvier au 4 Février 2020	BOURG DE PEAGE	Ligue
Test d'entrée en site d'accession (Phase 1) 40 joueuses/24 places pour les 2004 (Phase 2)	2005/2006	Mars 2020 Avril 2020		Pole/Ligue
ICN 1 Compétition Inter comités Nationale <i>(1^{er} Tour National)</i>	2006	14/15 MARS 2020		Fédération/co mités
ICN 2 Compétition Inter comités Nationale <i>(2^{ème} Tour National)</i>	2006	11/12 AVRIL 2020		Fédération/co mités
IL F Compétition nationale Interligues Féminin / 16 joueuses.	2005	1/2/3 AVRIL 2020	A DETERMINER (candidature Roanne)	Fédération / Ligue
Test d'entrée en site excellence	2003/04/05	Mai 2020		Pôle/Ligue
Finales ICN Finalités Nationale Intercomités	2006	30/31 MAI 2020	ORLEANS	Fédération
TOURNOI 4 MOTEURS	2004/2005	11 au 16 JUIN	ALLEMAGNE	BADEN WUNT
SDT 3 Stage de détection Territorial Féminin 4*12 joueuses	2007	6/7 ou 20/21 juin 2020	SAUGUES (à confirmer)	Comité/Ligue

Intitulé	Généralités	Dates	Remarque(s) Lieux	Porteur
EUROTOURNOI				Ligue
Rentrée scolaire/rentrée Pôles 3 sites d'Accession Masculin (Cournon/Chambéry/Lyon) 1 site d'Excellence (Chambéry)	2002/2003 2004/2005	Du 2 sept 2019 au 4 juillet 2020	CHAMBERY (Excellence) Chambéry Clermont Lyon	Ligue
SR 1 Stage Régional Masculin 20 joueurs	2005	22 au 24 oct 2019	St Etienne	Ligue
IDR 1 Compétition Interdépartementale d'Evaluation <i>(1^{er} Tour Régional)</i>	2006	2 et 3 nov 2019		Comités
IDR 2 Compétition Interdépartementale de classement <i>(2^{ème} Tour Régional)</i>	2006	21/22 décembre, Poule 1, 2 et 3	Poule 1 : Poule 2 : Poule 3 :	Comités
SDR Stage de détection Régional Masculin 32 athlètes.	2006	23 au 25 Février 2020	Saint Etienne ou Monistrol	Comités Ligue
SR 2 Compétition Masculine Territoriale de Détection 32 athlètes proposés par les CTF des comités	2005	26 au 28 février 2020	Saint Etienne ou Monistrol	Comité Ligue
ICN 1 Compétition Intercomités Nationale <i>(1^{er} Tour National)</i>	2005	14/15 mars 2020		Fédération Comité
ICN 2 Compétition Intercomités Nationale <i>(2^{ème} Tour National)</i>	2005	11/12 Avril 2020		Fédération Comité
SR 3 Stage Régional Masculin de préparation à la compétition 18 joueurs	2005	27 au 29 Avril 2020	?	Ligue
IPNM Interpoles Nationaux Masculin	2002-2003- (2004)	2 au 8 mars 2020	(Vaulx en Velin)	Fédération Ligue
IL M Compétition nationale Interligues (16 joueurs)	2005	4 au 8 mai 2020		Fédération Ligue
Finales ICN Finalités Nationale Intercomités	2006	30/31 MAI 2020	ORLEANS	Fédération Comité
TOURNOI 4 MOTEURS	2004/2005	11 au 16 JUIN	ALLEMAGNE	BADEN

Intitulé	Générations	Dates	Remarque(s) Lieux	Grade de compétence concerné
Stage PPF Arbitrage (Stage Détection Régional Féminin)	2002-2003	22 au 24 Octobre 2019	Monistrol sur Loire	JAJ T2
Stage PPF Arbitrage (Stage Régional Masculin)	2001-2002- 2003	22 au 24 Octobre 2019	Saint-Etienne	JAJ T2-T1
Arbitrage Compétition IDR 1	2002-2003- 2004-(2005)	2 et 3 Novembre 2019		JAJ T3-T2
Arbitrage Compétition IDR 2	2002-2003- 2004-(2005)	21 et 22 Décembre 2019		JAJ T3-T2
Stage PPF Arbitrage (Stage Détection Régional 2 Féminin)	2002-2003	5 et 6 Janvier 2020		JAJ T2
Arbitrage Compétition ITP Féminin	1998-1999- 2000	31 Janvier et au 4 Février 2020	Lyon	JA FEDERAUX
Stage PPF Arbitrage (Stage Régional Féminin)	2001-2002- 2003	18 au 20 Février 2020	Dijon	JAJ T2-T1
Stage PPF Arbitrage (Stage Régional Masculin 2)	2001-2002- 2003	26 au 28 Février 2020	Saint- Etienne/Monistrol	JAJ T2-T1
Arbitrage Compétition ITP Masculin	1998-1999- 2000	2 au 8 Mars 2020	Lyon	JA FEDERAUX
Arbitrage Compétition ICN 1	2002-2003- 2004	14 et 15 Mars 2020		JAJ T2-T1
Arbitrage Compétition ITL Féminin	2001-2002- 2003	1 au 3 Avril	(Roanne)	JAJ T2-T1
Arbitrage Compétition ICN 2	2002-2003- 2004	11 et 12 Avril		JAJ T2-T1
Stage PPF Arbitrage (Stage Régional Masculin 3)	2001-2002- 2003	27 au 29 Avril		JAJ T2-T1
Arbitrage Compétition ITL Masculin	2001-2002- 2003	4 au 8 Mai	Saint-Dié	JAJ T2-T1
Arbitrage Compétition Finalité ICN	2002-2003- 2004	11 et 12 Avril		JAJ T2-T1
Stage PPF Arbitrage (Stage Détection Régional Féminin nouvelle génération)	2003-2004	22 au 24 Octobre 2019	Monistrol sur Loire	JAJ T3-T2

Des objectifs :

Préserver l'intégrité physique des jeunes joueuses et joueurs

Repérer, détecter au sein des clubs.

Initier un travail collaboratif interdépartemental.

Encourager

Aménager la charge de manière progressive.



Informers les jeunes et leurs familles de l'organisation du PPF régional.

L'Année A - 1....

Les jeunes de 5^o/4^o (13-14 ans) :

- Nous inscrivons notre démarche d'accompagnement des jeunes athlètes vers le plus haut niveau dans le plus total respect des **valeurs** défendues au sein de notre ligue et plus généralement celles véhiculées par le handball et l'olympisme.
- Notre handball français est atypique au niveau international. Nous avons su cultiver cette diversité de culture et de stratégie. Cela nous rend déroutants par moment mais fragile aussi.
- Dans la formation de nos joueurs (ses) nous devons libérer l'expression des « génies » mais nous devons aussi doter l'ensemble des jeunes d'un alphabet commun au service d'une expression collective maîtrisée.
- L'opération s'appelle recherche de « PROFILS » plutôt que « gabarits » parce que nous devons nous méfier du tout(e) grand(e) comme du tout(e) petit(e). Il est nécessaire de trouver les « PROFILS » adaptés à notre jeu et à son évolution.
- Pour pérenniser les résultats des Equipes de France nous devons trouver tous ces « PROFILS » et les conduire vers nos Pôles et nos clubs de haut niveau.

■ En raison de la réforme territoriale, la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de handball initie un stage régional (SDR 3) en collaboration avec les comités, regroupant un certain nombre d'athlètes issus des différents secteurs, proposés par les équipes techniques départementales.

■ Ce premier rassemblement de l'élite régionale dépasse les limites départementales et se veut incitateur pour les comités d'une collaboration de proximité.

L'Année « A »....

I.D.R 1 - 1^{er} tour régional :

Le tour **IDR1** sera organisé avec 3 poules (2 poules de 4 et une poule de 3), sans tenir compte des anciennes ligues mais en limitant le plus possible les déplacements.

Les filières F et M jouent les mêmes tournois en proximité, dans le même secteur.

Date			
N° Tournoi	Tournoi A	Tournoi B	Tournoi C
	AIN	PUY DE DOME	HAUTE LOIRE
	SAVOIE	ALLIER	CANTAL
	HAUTE SAVOIE	ISERE	DROME ARDECHE
		LOIRE	RHONE
Responsable détection M	PLANCHET R	RESP SITE COURNON	REYGADE W
Responsable détection F	NICOLAS S	BOUSSUGE PY	DESMARIS E

*** Organisateur (l'organisation est sous la responsabilité du comité et du CTF)**

- Les 3 premiers des tournois A-B-C sont qualifiés en Championnat de France IC, et se rencontrent au deuxième tour dans le tournoi T1 (poule Excellence).
- Les 3 deuxièmes + le meilleur troisième des tournois A-B-C sont reversées dans un tournoi de brassage T2 (poule promotion d'Excellence) : les 1^{er} et 2^{ème} de cette poule seront qualifiés en Championnat de France IC, les 3^{ème} et 4^{ème} seront reversés en Challenge de France IC.
- Les 2 moins bons troisièmes + les 2 quatrièmes des tournois A-B-C sont reversés en Challenge de France IC, et se rencontrent au deuxième tour dans le tournoi T3 (poule Honneur).

I.D.R 2 - 2^{ème} tour régional :

Le deuxième tour régional **IDR2** sera organisé avec une poule de 3 équipes « Excellence » (les 3 premiers des IDR1), une poule de 4 équipes « Promotion Excellence » (les 3 deuxièmes + le meilleur troisième des IDR1), et 1 poule de 4 équipes « Honneur » (les 2 moins bons troisièmes + les 2 quatrièmes des IDR1).

Faire jouer cet IDR2 le samedi (plutôt que le dimanche) car la date est très rapprochée des fêtes de Noël.

Date			
N° Tournoi	Tournoi 1 Excellence	Tournoi 2 Promotion Excellence	Tournoi 3 Honneur
	1 ^{er} A	2 ^{ème} A	Moins bon 3 ^{ème}
	1 ^{er} B	2 ^{ème} B	Moins bon 3 ^{ème}
	1 ^{er} C	2 ^{ème} C	4 ^{ème} A
		Meilleur 3 ^{ème}	4 ^{ème} C
Responsable détection M	A définir	A définir	A définir
Responsable détection F	A définir	A définir	A définir

Rappel, MODIFICATIONS 2018 applicable 2019/2020

Les lieux des différents tournois (féminin et masculin) seront définis à l'issue des résultats de l'IDR1, afin d'optimiser la longueur des déplacements des différents Comités.

Dans la mesure du possible et en raison de la date qui correspond à une période de forts déplacements pour le ski, le secteur des Alpes devra être évité pour cette organisation.

Pour ce tour, les présidents des comités du territoire AURA décident pour 2018/2019 de la mise en place d'une péréquation financière. La gestion de cette péréquation sera confiée à un représentant des comités, proposé et validé par l'ensemble des présidents, en collaboration avec un représentant de l'ETR.

Les responsables de la détection seront déterminés par la DTR à l'issue des résultats de l'IDR1.

A l'issue de ces deux tours régionaux, la ligue Auvergne –Rhône-Alpes édite un classement de 1 à 11 des comités du territoire et transmet à la fédération.

Ayants droits :

La DTN détermine pour l'olympiade et pour chaque région un nombre d'ayant droit, pouvant accéder au niveau Championnat de France IC, en fonction de plusieurs paramètres. Pour cette olympiade la Ligue AURA dispose de **6 ayants droits (modification 2019/2020)** en féminin et en masculin.

Par conséquent, et suite aux modifications FFHB 2019/2020, A l'issue des IDR2 :

- Les 3 comités de la poule « Excellence » sont qualifiés pour le Championnat de France IC Excellence
- Les 3 premiers de la poule « Promotion Excellence », sont qualifiés pour le championnat de France IC Excellence
- Le quatrième de la poule « Promotion d'Excellence » est reversé dans le Championnat de France IC Honneur
- Les 4 comités de la poule « Honneur » sont qualifiés pour le Championnat de France IC Honneur

Des objectifs :

Préserver l'intégrité physique des jeunes joueuses et joueurs

Repérer, détecter au sein des clubs.

Encourager les projets,



Aménager la charge de manière progressive.

Informers les jeunes et leurs familles.

L'Année « A »....

Les jeunes de 5^o/4^o (12-13 ans) :

-  **A partir de cette saison et en raison de la réforme territoriale, la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de handball doit assurer la mise en place d'au moins deux tours territoriaux d'Intercomités, permettant la détermination d'un classement pour l'accession aux tours nationaux.**
-  Le premier tour régional IDR1 se déroulera sur deux journées, avec une journée de compétition et une journée de stage en commun. Ce tour, permettra à la fois la préparation des collectifs et une première évaluation de la génération.
-  Le tour IDR1 sera organisé avec 3 poules (2poules de 4 et une poule de 3), sans tenir compte des anciennes ligues mais en limitant tant que faire se peut les déplacements.
-  **Le rassemblement de 2 comités afin de constituer une seule équipe en masculin et/ou une seule équipe en féminin est possible.** Le nom du collectif sera alors constitué en liant les noms des comités, par ordre alphabétique, ou en fonction de la fluidité verbale.
-  Le deuxième tour régional, IDR2 se déroulera sur une seule journée, avec une poule de 3 (les 3 premiers des IDR1) et 2 poules de 4 (2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} des IDR1)
-  A l'issue de ces deux tours régionaux, la ligue Auvergne – Rhône-Alpes édite un classement de 1 à 11 des comités du territoire et transmet à la fédération.
-  Selon le nombre d'ayant droit dont bénéficiera la ligue AURA de handball, les comités du territoire accèdent au niveau excellence de la compétition nationale (ICN) ou au niveau honneur de cette compétition dans l'ordre du classement.

 **Entrée au pôle espoirs : A l'issue des Intercomités, certains jeunes repérés sur le plan national peuvent prétendre à intégrer le pôle espoir de handball dès la classe de 3^{ème}**

La Compétition Nationale Interligues (I LN)

Des objectifs :

Détecter les meilleurs profils

Informers les jeunes et leurs familles.

Orienter vers les structures de haut niveau



Accompagner les jeunes dans leurs ambitions sportives.

Jouer une compétition nationale.

Préserver l'intégrité physique des jeunes joueuses

L'année « A+1 »...

Les jeunes de 3^e (14 ans)

- ☛ Sont concerné(e)s par la compétition Interligues.
- ☛ Sont concerné(e)s par le Stage National 1.
- ☛ L'Equipe Technique Régionale a, elle aussi, au niveau régional la responsabilité de créer une forte dynamique autour du jeu et des joueurs.
- ☛ Elle doit réussir à s'inscrire dans la recherche des « profils ».
- ☛ L'esprit est : chaque acteur de la détection (entraîneur, club, comité, ligue, ...) doit être associé à l'émergence d'un(e) joueur (se).
- ☛ En revanche, personne ne peut s'accaparer la réussite d'un(e) jeune, sauf lui (elle). **Nous sommes tous là pour les accompagner dans leurs ambitions.**

Le groupe de Détection Ligue AURA

- ☛ Ce groupe doit être la vitrine de la détection régionale. Il doit rassembler les meilleurs « profils » de la Ligue ; Il doit aussi rester ouvert à chaque instant pour intégrer de nouveaux joueurs (ses).
- Il se rassemble sur une saison pour :
- ☛ Faire un travail de formation au sein d'une sélection.
 - ☛ Faire une évaluation de la qualité de la détection dans une tranche d'âge.
 - ☛ Ce groupe joue la compétition fédérale « INTERLIGUES ». Cette compétition est un moment privilégié pour l'évaluation des qualités des jeunes **pour le haut niveau.**

Le PÔLE Auvergne-Rhône-Alpes

Des objectifs :

Détecter, Orienter, Former, Professionnaliser.

Accentuer le travail réalisé en club et faire découvrir la pratique régulière du handball.

Accompagner les meilleur(e)s et orienter vers le site d'excellence.

Préserver l'intégrité physique et psychologique des jeunes joueurs (ses).

Accompagner le double projet scolaire et sportif.



L'étage de l'Accession,

Les années « A+1, A+2, »

- La réforme territoriale et le nouveau Parcours de Performance Fédéral font évoluer les anciens pôles espoirs vers une nouvelle organisation déclinée en deux étages :
 - Le niveau ACCESSION
 - Le niveau EXCELLENCE.
- Il y a dorénavant 1 pôle AURA masculin et un 1 pôle AURA féminin, organisé autour de plusieurs sites.
- Le pôle féminin AURA s'organisera autour des 3 sites d'accession de Clermont-Ferrand, Lyon et Chambéry.
- Le pôle masculin AURA s'organisera autour des 3 sites d'accession de Cournon, Lyon et Chambéry.
- Le pôle d'accession est une structure de formation permanente, mise en place par la FFHB, le ministère des sports et la ligue AURA.
- Le principe est de pouvoir concilier le projet sportif du jeune avec son projet scolaire, dans l'objectif d'intégrer **le site d'Excellence**.

Les jeunes de 3^{ème}

- Il est possible d'intégrer le pôle espoir AURA à partir de la 4^{ème}/3^{ème} pour les filles et la 3^{ème} pour les garçons.
- Peuvent être concernées par les regroupements nationaux et les matches amicaux France cadet(te).
- Sont directement concerné (e)s par la compétition Interligues.
- Peuvent être concernées par la compétition IPN

L'étage de l'Excellence

Des objectifs :

Détecter, Orienter, Former, Professionnaliser.

Accentuer le travail réalisé en club et faire découvrir la pratique intensive du handball.

Accompagner les meilleur(e)s et orienter vers les Centre de formation des clubs professionnels.



Préserver l'intégrité physique et psychologique des jeunes joueurs (ses).

Accompagner le double projet scolaire et sportif.

Les années « A+2, A+3, A+4 »

La réforme du Parcours de Performance Fédérale initiée par la DTN et le ministère des sports donne naissance au niveau Excellence. Ce niveau est spécifique en masculin et féminin.

PPF Masculin : La DTN publie chaque saison une liste de joueurs de 1^{ère} et/ou terminale, identifiés comme éléments à fort potentiels et oriente ces derniers vers les sites d'excellence labellisés des nouvelles ligues. Le nombre de joueurs concernés par la disposition Excellence est donc variable chaque année pour la ligue AURA.

Le site d'excellence est rattaché par convention au centre de formation agréé du territoire et par conséquent au (x) club(s) professionnel(s) des territoires.

Le site d'excellence masculin de la ligue AURA est Chambéry, Lycée Louis Armand, pour l'olympiade à venir. Les jeunes relevant de l'excellence s'entraîneront en partenariat avec le CFCP du Chambéry Savoie Mont Blanc Handball.

PPF féminin : A l'issue de leur parcours au sein d'un site d'accession de la ligue AURA, les meilleures potentielles sont réunies, en effectif limité, au sein d'une seule et même structure : Le site d'Excellence.

Le site d'excellence de la ligue AURA est positionné à VALENCE pour l'olympiade à venir. OUVERTURE SEPTEMBRE 2018

Le site d'excellence féminin de la ligue AURA réunira chaque saison au maximum 16 joueuses, de 2nd, 1^{ère} et Terminale, issues de tous les clubs du territoire.

Les équipes féminine et masculine des Pôles Auvergne-Rhône - Alpes représentent chaque saison, l'élite régionale jeune du territoire, au sein des compétitions nationales Interpoles.

Des objectifs :

Evaluer

Accompagner les meilleurs et sortir des joueurs /joueuses pro.

Préserver l'intégrité physique et psychologique des jeunes joueurs (ses).



Les Stages Nationaux Masculins N°1, N°2.



Le SN1 concerne les joueurs normalement en classe de 3^{ème}

Ce stage national marque le début d'une période d'environ 12 mois durant laquelle la filière garçons doit évaluer le potentiel des jeunes joueurs pour leur ouvrir ou pas le parcours des sélections nationales (U16 et U17 pour commencer) voir les inscrire dans le programme des « Espoirs fédéraux ».



Le SN2 : concerne les jeunes déjà en structure Pôle ; concerne les jeunes normalement en classe de seconde : c'est la 2^{ème} étape du parcours d'évaluation des jeunes détectés. Ce moment doit permettre de constater les qualités d'adaptation et de progrès des jeunes joueurs

Les Stages Nationaux Féminin N°1, N°2 et N°3



Le SN1 concerne les joueuses normalement en classe de 3^{ème} et le SN2, celles en classe de 2nd. Le SN 3 concerne essentiellement les filles de terminale.



Le SN 1 sert de base à la constitution des groupes de joueuses convoquées pour les rassemblements de Pôles ET l'équipe de France cadette de la saison suivante.



Le SN2 sert de moment d'évaluation du travail et des progrès accomplis par la joueuse, au sein de la structure pôle, au cours de l'année.



Le SN3 sert de moment d'évaluation à l'ensemble de la génération se préparant à quitter les pôles espoirs pour intégrer les centres de formation.

Les regroupements de pôle



Ce sont des stages d'évaluation pour les meilleurs « profils ». Ils doivent permettre de mieux cibler le travail individualisé et de mieux mesurer les progrès réalisés par les joueurs dans la perspective du haut niveau.

Les sélections nationales jeunes

Des objectifs :

Préserver l'intégrité physique des jeunes joueuses.

Evaluer

Accentuer le suivi et l'accompagnement psychologique notamment par le biais de l'opération Espoir Fédéraux/Fédérales

Former, Professionnaliser.

Accompagner les meilleur(e)s et renouveler le secteur pro.

Participer aux compétitions internationales jeune de référence (Euro / Mondial / coupe méd)

Renouveler les équipes de France A

France cadet/cadette

France jeune

Les Espoirs fédéraux/fédérales



Les partenariats de l'Excellence

a/ Les Centres de Formations

des Clubs Professionnels (CFCP)

Des objectifs :

Rendre service aux clubs et aux licenciés

Améliorer l'efficacité globale du processus de formation des jeunes joueurs (ses)

Favoriser l'accès vers le professionnalisme

Coordonner un réseau territorial de formation de jeunes joueurs (ses)

■ La ligue AURA, au travers de la mise en place du PPF sur son territoire, conventionne dans un partenariat gagnant-gagnant avec les CFPC masculin et féminin de la Région, dans le but de rapprocher les structures d'accès vers le haut-niveau et d'améliorer l'offre de formation proposée aux tout meilleurs profils.

■ Les CFCP, bien que dépendant des clubs professionnels, font partie intégrante de la politique fédérale de renouvellement de l'élite et de l'accès au professionnalisme. Ils constituent un rouage essentiel entre le pôle espoir et le monde professionnel.

■ Les responsables des CFCP sont systématiquement associés aux décisions concernant la mise en œuvre du PPF sur le territoire et la politique de formation conduite au sein des pôles.

■ Pour la ligue AURA, Le partenariat POLE/CFCP masculin et féminin est traduit concrètement sur le terrain par la mise en place d'entraînements en commun pour les profils identifiés comme pouvant relever du professionnalisme.

■ Deux CFCP sont actuellement identifiés sur le territoire AURA et avec lesquelles les structures pôle entretiennent un partenariat étroit :

- CFCP MASCULIN du club de Chambéry Savoie Mont-Blanc Handball
- CFCP FEMININ du club de Bourg de Péage handball (Agrément ministériel et fédéral en cours)

Des objectifs :

Rendre service aux clubs et aux licenciés

Améliorer l'efficacité globale du processus de formation des jeunes joueurs (ses)

Favoriser l'accès vers le professionnalisme

Coordonner un réseau territorial de formation de jeunes joueurs (ses)

Offrir une alternative structurée au pôle espoir,

Permettre l'émergence de profils à maturité tardive,

Dynamiser le territoire,

Des engagements,

Assurer une qualité de relations entre le Pôle AURA et les sections sportives de lycée ou de collège,

Mettre du lien entre les structures

b/ Les sections sportives de lycées et de collèges

- Elles s'adressent entre autre aux jeunes qui n'ont pas été retenus au concours d'entrée au Pôle AURA..
 - Elles sont le fruit d'un projet de club ou de comité et s'intègrent au sein du projet d'un établissement scolaire de second degré.
 - Les sections sportives de lycée sont évaluées chaque olympiades par l'ETR AURA en collaboration avec les inspections d'académie de Grenoble, Lyon et Clermont-Ferrand.
 - Elles doivent répondre à un cahier des charges rigoureux qui vise en priorité à la préservation de l'intégrité physique et psychologique de chaque jeune.

■ **Les sections sportives de collège** constituent une première étape pour le développement des qualités motrices et de coordination générale. Elles peuvent bénéficier d'un label Or, argent ou bronze, délivré sous réserve du respect d'un cahier des charges régional.

■ Une convention renouvelable de partenariat concernant les sections sportives scolaires est signée entre les rectorats des académies et la ligue AURA qui garantit le respect des valeurs, le respect des contraintes liées au suivi médical, la qualité de l'encadrement et la qualité du suivi scolaire au sein de chacune des structures.

■ L'ETR AURA est en charge de la coordination et de l'accompagnement des SSS.

Sections Sportives Scolaires de Lycée et classes à horaires aménagés - Ligue Handball AURA

Etablissements	Filières	Internat	Soutien scolaire spécifique aux sportifs	Coût scolarité	EPS aménagé	Entraînement mixte	Nbre entraînement HB (hors club)	Nbre séances Prépa Physique	Pratique en club
Lycée Monnet-Fourneyron St Etienne Resp. Julien VIALLA 06 77 12 96 11 julienvialla@orange.fr	3 ^{ème} , 2 ^{de} , 1 ^{ère} , Term BAC S, ES, L, STMG, STI2D BAC PRO www.monnet-fourneyron.net/joomla/index.php/1p-benoit-fourneyron	OUI	OUI (interne)	NC	NON	Promotion féminine	2 Mercredi, jeudi 16h-18h	1 Lun 16h-18h	Vend, Sam, Dim + Mardi au HBSA uniquement
Lycée Carnot, Roanne Resp. Maxime Nave Tel. 06 77 75 50 65 maximenave@hotmail.com Classe Horaires aménagés	2 ^{de} , 1 ^{ère} , Term BAC S (SI, SVT) BAC STI2D (AC, EE, ITEC, SIN) BAC PRO www.2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-42/carnot/	OUI	NON	574€ DP 5j 1419€ Pension	NON	Promotion féminine	2	Intégré aux séances HB	Vend, sam, dim Complément possible avec le 2RHB, 1 à 2 séances

Lycée Claude Lebois St Chamond Resp. Ludovic Chapuis 06 82 44 12 91 ludo.handball@wanadoo.fr	2de, 1 ^{ère} , Term BAC S, ES, L, STMG, STI2D BAC PRO http://www.claudelebois.fr/site/	OUI	NON	1300€ Pension	NON Dispensé les jours d'entraî- ement	Mixte	2 Mardi, Jeudi 16h-18h	1 Mercredi 14h/15h30	Lundi 18h/20h Mercredi 18h30/20h Vendredi 19h/20h30
Lycée René Cassin, Tarare Resp. Patrick Boinon 06 67 47 85 00 p.boinon1@numericable.com	2de, 1 ^{ère} , Term BAC S, ES, L, STMG BAC PRO http://citescolairedetarare.free.fr/	OUI	NON	Internat 2€/j PDJ 0,90€ Repas 3,90€	NON	Mixte	2 Mardi, Jeudi 16h-18h	Intégré aux séances HB	Tous les jours possibles en fonction des possibilités du joueur
Lycée René DESCARTES - Saint Genis Laval (69) Resp. Hélène Lulic 06 22 60 26 43 lulic.helena@sfr.fr	2de, 1 ^{ère} , Term BAC S, ES, L, STMG, STL, STI2D SIN http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-69/descartes/	OUI	NON	NC	NON	Mixte	2	NC	NC
Lycée Bertholet, Annecy (74) Resp : Raphael Planchet 5174000.RPLANCHET@ffhandball.net	2de, 1 ^{ère} , Term BAC S, ES, L. http://www.ac-grenoble.fr/lycee/berthollet.annecy	OUI	NON		NON	Mixte			Vend, Sam, Dim

Lycée L'Oiselet, Bourgoin (38) Resp : Marin Yvant marinyvant@yahoo.fr	2de, 1 ^{ère} , Term BAC S, ES, L, STMG http://lycee-oiselet.fr/	OUI				Mixte			Vend, Sam, Dim
Lycée Briffaut, Valence (26) Resp : Nebois Romain neboisromain11@gmail.com SITE EXCELLENCE FEMININ	2de, 1 ^{ère} , Term BAC S, ES, L, STMG http://algoud-laffemas.elycee.rhonealpes.fr/	OUI				Mixte			Vend, Sam, Dim
Lycée Vincent D'Indy, Privas (07) Resp : Victor Naili victor.naili18@gmail.com	2de, 1 ^{ère} , Term BAC S, ES, L, STMG http://vincent-indy.elycee.rhonealpes.fr/					Mixte			Vend, Sam, Dim
Lycée Jean Moulin, Albertville (73) Resp : Vincent Keller 5173000.vkeller@ffhandball.net	2de, 1 ^{ère} , Term BAC S, ES, L, STMG	OUI	A la carte pour les internes	½ Pension 5j ± 550€	NON	NON-Mixte	Lundi / Jeudi : (F) 15h30-16h45 - 17h-18h30	1 Séance Mercredi 12h00-13h00 (F)	Mar, Mer, Ven, (en fonction des clubs) Sam, Dim

	http://www.ac-grenoble.fr/citescolaire/jean-moulin.albertville/			Internat ± 1400€			(G)16h15-17h30 - 18h00-19h30	13h00-14h00 (G)	
Lycée Marie Curie, Echirolles (38) Resp : El Kabouss Jamal 5138000.JELKABOUSS@ffhandball.net	2de, 1 ^{ère} , Term BAC S, ES, L, STMG http://lyc-marie-curie-echirolles.elycee.rhonealpes.fr/					Mixte			Vend, Sam, Dim
Lycée de la Haute-Auvergne Saint Flour (15) BORDAS Yvan 07 70 45 71 25	2de, 1 ^{ère} , Term BAC S, ES, L, STMG + PRO MEI + Compta http://www.entauvergne.fr/public/0150030B/Pages/default.aspx	OUI	OUI	1300€ Pension	Adaptée	Mixte	3X1h30	1x1h30	Vend, Sam, Dim
Lycée la Chartreuse Paradis Brive-Charensac	http://www.pole-lachartreuse.fr/pole-1-1/2	OUI	NON		NON	SEPARÉ FILLES ET GARÇONS	2 par sexe	1 en garçon	Vend, Sam, Dim

Lycée René Descartes, Cournon d'Auvergne (63) Resp : Felix Roussel rouselfelix@aol.com	http://www.entauvergne.fr/public/0631861F/Pages/default.aspx	OUI	OUI	VARIABLE	NON	SEPARÉ FILLES ET GARÇONS	3 POUR LES GARÇONS 3 POUR LES FILLES	DONT 1 Garçon Dont 1 filles	Vend, Sam, Dim
Lycée PAINLEVE Oyonnax 01 Resp : Alexandre lay : alex.handfrance@gmail.com Nathalie lorillu : nathalie.lorillu@ac-lyon.fr	2de, 1 ^{ère} , Term BAC S(SI,SVT), ES, L, STMG, ST2S http://paul-painleve.elycee.rhonealpes.fr/	OUI	NON	NC	Non	Mixte	2 séance : Mardi 16H-18H Jeudi 16H-18H	Intégrée aux séances handball	Mercredi, Vendredi

3.

**INSTITUT
FORMATION
EMPLOI**
LIGUE AUVERGNE
RHÔNE ALPES



Les formations professionnalisantes et fédérales

Des objectifs :

Rendre service aux clubs et aux licenciés,

Former les entraîneurs, les arbitres, les dirigeants du territoire

Participer à la politique de l'emploi et aider à la structuration des clubs en formant des entraîneurs professionnels

Aider à la structuration des clubs en formant les entraîneurs fédéraux

Mettre en place une plateforme de formation de proximité pour les clubs de la ligue AURA.

Des engagements,

Assurer une qualité de relations avec les clubs, les comités, les cadres techniques des comités en rendant compte des actions et de ses stratégies.

**TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE DE
L'INSTITUT DE FORMATION ET D'EMPLOI DE LA
LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :**

<http://aura-handball.fr/institut-formation-emploi>



Etat des lieux :

240

clubs

+5 clubs

*Dont 44 qui n'ont que des
équipes jeunes*

Dont x% de plus de x licenciés

1 650
Équipes
jeunes



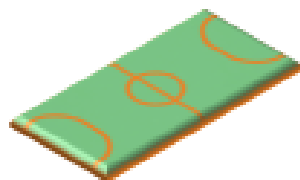
460
Équipes
adultes



4 400
dirigeants
+5%

Etat des lieux :

15 000
Matches
de jeunes



600 matchs
par WE

4 500
Matches
d'adultes

180 matchs
par WE

2 800
Juges
Arbitres
jeunes



500
Juges
Arbitres
adultes

100
Accompagnateurs / superviseurs
d'arbitres et de jeunes arbitres
+ 100 en formation



Etat des lieux :

2 250 licenciés
Loisirs



+5%

130 licenciés Hand'Ensemble

+8%



100 licenciés
Hand'Fit



+20%
(+270% en 3 ans)

1 400 licenciés
BabyHand (3-5 ans)



+5%

4 000 licenciés
MiniHand
(6-8 ans)



≈

Etat des lieux pratique jeune

26 000 pratiquants 0/18 ans

1 650 équipes jeunes

65% des
licenciés



3 000 encadrants sur les fdme

800 formés ou
en formation
(26%)

70% homme

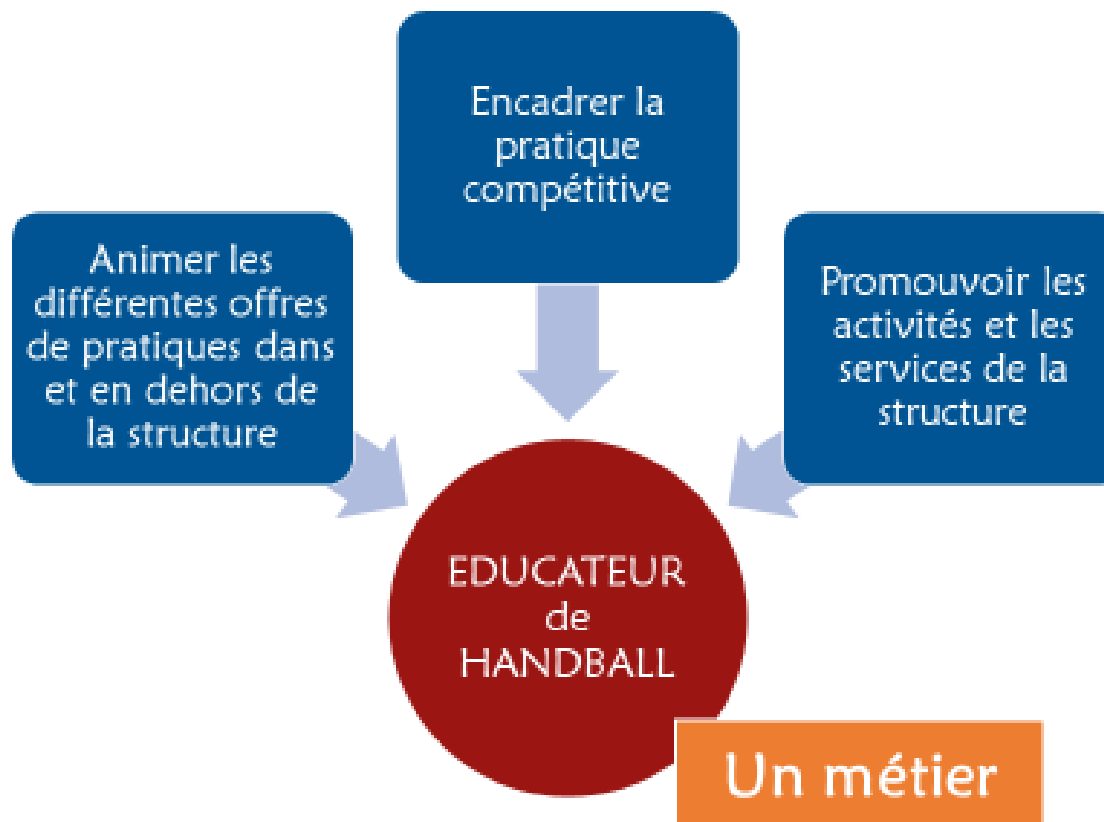
Âge 20/30 ans
ou 40/50 ans

50% dirigeants
/ 50%
pratiquants



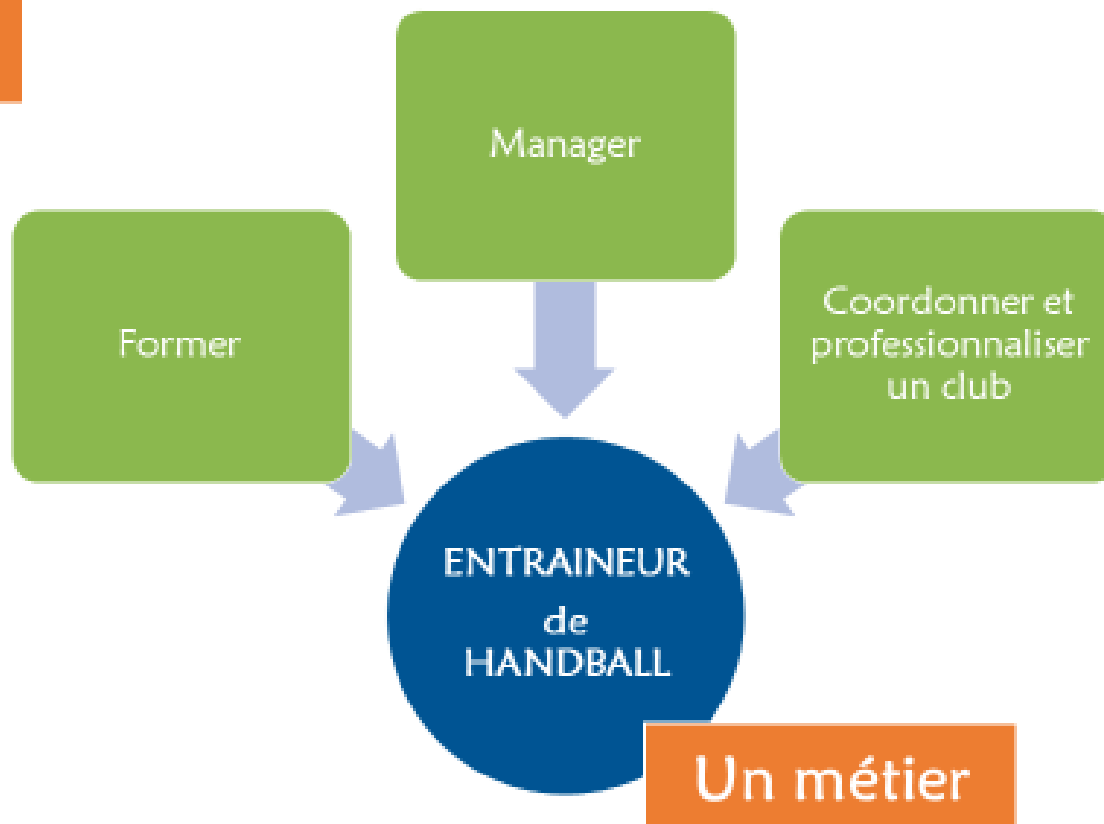
Vos besoins

Des formations
Pourquoi ?



Vos besoins

Des formations
Pourquoi ?



Répondre à vos besoins

Des formations *Quand ?*

Tout au long de la saison

Sur des périodes courtes

Avec des recyclages

Avec une capitalisation
sur plusieurs années

+ Vos propositions

Des formations *Pour qui ?*

Encadrants de pratique

Arbitres

Dirigeants

+ Vos propositions

Des formations *Par qui ?*

Des formateurs
expérimentés

Des formateurs
disponibles en présentiel
et à distance

+ Vos propositions

Des formations *Où et comment ?*

Des temps de présentiel
à proximité

Des temps de formation
à distance

Des parcours continus et
discontinus

+ Vos propositions

Une Logique de titre

AUJOURD'HUI



DEMAIN *dès 2019/2020*



11

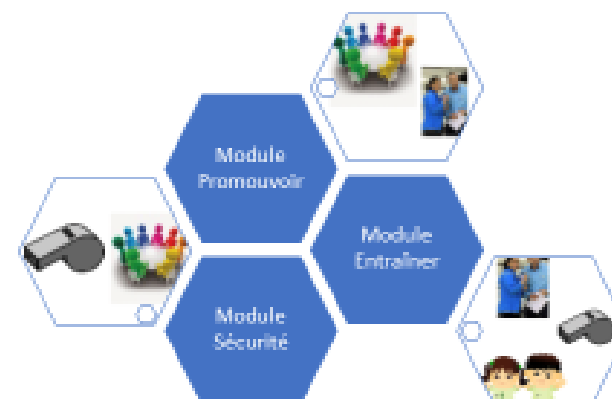
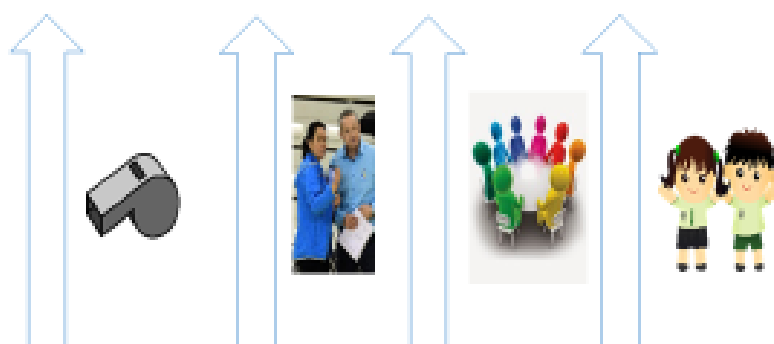


Une Logique transversale

AUJOURD'H
UI



DEMAIN *dès 2019/2020*



M1 - Accompagner les pratiquants 	M12 - Entraîner des jeunes 	M13 - Agir auprès des publics adressés sur prescription médicale 	M24 - Former des jeunes 	M25 - Accompagner / tutorer 
M2 - Sécuriser les pratiquants 	M11 - Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs 	M14 - Agir autour d'un programme d'activités physiques Handit adaptés 	M23 - Performer avec des adultes 	M26 - Coordonner une équipe bénévoles / salariés 
M3 - Elaborer et gérer un projet associatif 	M10 - Entraîner des adultes 	M15 - Diversifier ses activités et services 	M22 - Arbitrer 	M27 - Concevoir une démarche de PROJET 
M4 - Valoriser et promouvoir les activités 	M9 - Animer la pratique Handensemble: handball et handicap 	M16 - Construire et développer un modèle économique pérenne 	M21 - Manager une équipe en compétition 	M28 - Commercialiser et promouvoir 
M5 - Animer la pratique BabyHand et Hand 1 ^{er} pas 	M8 - Animer la pratique Handfit sport santé 	M17 - Ethique - Valeurs et Vertu du vivre ensemble 	M20 - Concevoir une démarche D'ENTRAÎNEMENT 	M29 - Gérer une organisation sportive 
M6 - Animer la pratique Minihand et Hand à 4 	M7 - Agir dans différents milieux socio-éducatifs et sociaux 	M18 - Agir pour prévenir et traiter les comportements déviantes 	M19 - Faire vivre une école d'arbitrage 	

Ce qui a guidé la démarche fédérale :

Un nouveau contexte national et international

Accessibilité pour le plus grand nombre,

Maîtrise des contenus, des certifications, des habilitations, de l'économie,

Lisibilité, plasticité, fluidité,

Avec quelles ambitions ?

1 équipe → 1 cadre formé

1 pratique → 1 cadre formé

1 structure (clubs CD Ligue) → 1 équipe dirigeante formée / accompagnée.

Pour quels objectifs ?

Elever le niveau de compétence de l'ensemble des acteurs.

Améliorer l'encadrement de(s) offre (s) de pratique

Quels moyens pédagogiques ?

Répondre aux besoins des pratiquants,

Une entrée modulaire, une entrée par les publics.

La possibilité de capitaliser les compétences (portefeuille de compétences)

Différencier formation et certification.

Projet de nouveau parcours

Mention Entraîneur Professionnel

Mention Entraîneur Formateur

Titre de Niveau 2 : 700 H
ENTRAINEUR SECTEUR PROFESSIONNEL

Titre de Niveau 3 : 600 H
ENTRAINEUR NIVEAU NATIONAL

Mention Entraîneur Territorial

Mention animateur Pratiques Sociales

Titre de Niveau 4 : 500H
EDUCATEUR DE HANDBALL

+ Des modules complémentaires (Spé GB, Analyste Vidéo, formateur...), répondant à des besoins.

+ Des certificats complémentaires (Sponsoring commercialisation, Handfit...), répondant à des nécessit

Les échanges techniques – « la proximité »...

Vous êtes entraîneur, arbitre, dirigeant...

Vous souhaitez développer vos compétences et vos connaissances sur l'activité handball ?
Vous souhaitez partager votre expérience et échanger avec d'autres acteurs locaux du handball ?

L'Institut de Formation et de l'Emploi de la Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball vous propose d'assister à des temps techniques programmés en matinée ou en soirée afin de vous informer ou de vous former sur différentes thématiques. Ces échanges techniques seront proposés tout au long de la saison sur l'ensemble du territoire.

Ces échanges techniques peuvent également être des circonstances de recyclage des diplômes « animateur de Handball » et « entraîneur Régional ».

4. Le Service Aux Clubs et Citoyens (S.A.C.C)

Plan d'actions prioritaires 2019 / 2020

Objectifs opérationnels (résultats attendus)	Actions associées	Délai de mise en pratique
Mise en œuvre du stage été AURA OUEST JUILLET 2019	1 – Réaliser le phasage global de l'ensemble du projet Mode gestion de projet Réaliser un budget global prévisionnel avec des hypothèses Evaluer les risques (Sourcer PASSY)	01/09/2018
	2 – Déterminer le lieu Sourcer, comparer les coûts et les offres, négocier, contractualiser	30/09/2018
	3 – Plan d'intendance Déterminer les besoins opérationnels, les moyens à mettre en œuvre, les ressources, les capacités. Effectuer un premier filage des activités	30/11/2018
	4 – Construire les équipes Profiler, recruter, contractualiser	30/02/2019
	5 – Communiquer Plan com, publicité	30/03/2019
	6 – Inscrire et déployer Gérer l'administratif des participants Gérer la relation aux familles Modéliser le programme	30/05/2019
Pilotes / Supports Jérémy R / Ludovic D / Steph A Supports : Pascal J / Ali M		

Mise en œuvre du déploiement opération CREATEURS DE CLUBS AUTOMNE 2018	1 – Ecrire les process connus de création de club - Conditions favorables - Modèles d'action - Objectifs	30/09/2018
	2 – Identifier avec chaque comité des secteurs, bassins cibles, qui rassemblent ces critères - Déterminer des cibles précises - Choisir une cible prioritaire par comité (deux au maximum), qui rassemble le plus de potentiel de réussite (correspondance aux critères établis) -	30/10/2018
	3 – Etablir un plan d'action pour chaque cible - Identifier et impliquer les intervenants potentiels (acteurs du développement) des comités, des clubs voisins, des clubs cousins - Décrire les phases, les actions, les dates, et les acteurs impliqués	30/12/2018
	4 – Piloter et suivre les mises en œuvre des plans d'action jusqu'au démarrage opérationnel des écoles de handball en SEPTEMBRE 2019 - Structurer des temps de pilotage coopératif en présentiel et en distant - Fixer et évaluer les objectifs opérationnels en cours de projet	30/01/2019 30/09/2019
Pilotes / Supports Jérémy C / Pascal J Supports : / Steph A / Ali M		

Mise en œuvre du déploiement opération HANDBALL POUR TOUS 2018 / 2019 - Accueil - Fidélisation - Dynamique - Maillage territorial	1 – Créer un catalogue d'événements et d'organisations spécifiques et d'offres de pratiques dynamiques - Hand pour elles - Hand à 4 - Hand'fit - Hand'ensemble - Sandball - Baby	30/09/2018
	2 – Identifier avec chaque comité des secteurs, bassins cibles, qui sont en besoin dans la dynamique globale, ou dans un des critères	30/12/2018
	3 – Identifier des clubs supports et CONSTRUIRE un réseau des clubs supports (locomotives locales)	30/12/2018
	4 – Développer une expérience événementielle dans chaque bassin ciblé, en s'appuyant sur les comités et les ressources des clubs supports - Plan d'action - Dates - Acteurs - Ressources - Budgets - Supports - Mode de pilotage	30/01/2019 30/12/2019
	5 – Suivre les démarches et piloter le plan d'action	30/01/2019 30/12/2019
Pilotes / Supports Ali M / Jérémy R / Steph A / Supports : Pascal J		

Mise en œuvre du déploiement opération UNIVERSITE DES CLUBS ET DES DIRIGEANTS AUTOMNE 2018 - <i>Accueil</i> - <i>Fidélisation</i> - <i>Dynamique</i> - <i>Maillage territorial</i>	1 – Créer un catalogue des temps de formation, d’accompagnement, de partage d’expérience entre les clubs, entre les dirigeants - TEI - SOIREES DIRIGEANTS - BONNES PRATIQUES REX - FORMATIONS MODULAIRES (// ITFE) - FORMATIONS COURTES LOCALES - SOIREES EXPERTES THEMATIQUES - ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE SPECIFIQUE CLUBS	30/10/2018
	2 – Construire des séquences et les programmer en local, avec chaque comité - Calendrier - Organismes locaux - Séquences et contenus	30/11/2018
	3 – Identifier les acteurs locaux et les clubs supports pour l’organisation Identifier les intervenants et les ressources pour les contenus Identifier les pilotes - Suivre les mises en œuvre	30/11/2018
	4 – Communiquer les séquences - Plan de com global - Plan de com local spécifique aux séances	30/12/2018
Pilotes / Supports Ali M / Jérémy R / Jérémy C Supports : Steph A / Pascal J		

Créer un parcours d'accompagnement à l'emploi <i>- Aider les clubs à construire leur projet de recrutement</i> <i>- Aider les clubs à se structurer pour pérenniser les emplois</i> <i>- Accompagner les clubs dans la construction de leurs démarches managériales.</i>	1 – Créer une base documentaire - AIDES - DEMARCHES légales - RH	30/10/2018
	2 – Construire des séquences et les démarches d'accompagnement - Calendrier - Organismes locaux - Séquences et contenus	30/11/2018
	3 – Identifier les clubs en demande par rapport à cette question - Démarcher - Programmer les accompagnements - Suivre les mises en œuvre	30/11/2018
	4 – Construire les séquences et les interventions nécessaires - Intervenants Hand - Spécialistes / Experts - Acteurs institutionnels à investir dans les projets	30/12/2018
Pilotes / Supports Patrick SINGLA / Jérémy C Supports : Steph A / Pascal J		

Mise en œuvre du déploiement du SERVICE CIVIQUE <i>- Conseiller les clubs et les volontaires au sujet du dispositif</i> <i>- Accompagner les clubs dans la formalisation de leur projet d'accueil, et pendant celui-ci</i> <i>- Proposer la formation civique et citoyenne pour les volontaires</i>	1 – Mettre à jour les documents d'accompagnement pour les clubs (plaquette de présentation, ébauche de projet, etc.) : - Plan de com global (informer les clubs que la mise en place d'un projet d'accueil de volontaires doit nécessairement passer par la Ligue)	31/05/2018
	2 – Proposer à nouveau la formation civique et citoyenne pour les volontaires en lien avec chaque comité dont dépendra le futur lieu d'accueil : - Contenus de formation, identifier les intervenants et les ressources - Calendrier	1/09/2018
	3 – Réfléchir à la mise en place de la formation pour les tuteurs ; et du PSC1 pour les volontaires : - Mise en relation avec d'autres commissions ayant le même besoin - Travailler sur les contenus de formation pour une mise en œuvre pour 2019/2020 - Identifier les intervenants et les ressources pour les contenus	Dernier trimestre 2018
Pilotes / Supports Jérémy C. / Isabelle D. Supports: Jean-Pierre S. (Président HBGG) / Ali M / Jérémy R		

RÈGLEMENTS CHAMPIONNATS JEUNES

OBLIGATIONS	M13F	M13M	M15F	M15M	M16M et F	M18F	M18M	P16 F	P16 M
Taille ballon	Taille 1	Taille 1	Taille 1	Taille 2	Taille 2	Taille 2	Taille 3	Taille 2	Taille 3
Nombre période	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Temps de jeu période	20 min	20 min	25 min	25 min	25 min	30 min	30 min	30 min	30 min
Exclusion	2 min	2 min	2 min	2 min	2 min	2 min	2 min	2 min	2 min
Temps-morts	1 par mi-temps d'1 minute	1 par mi-temps d'1 minute	1 par mi-temps d'1 minute	1 par mi-temps d'1 minute	1 par mi-temps d'1 minute	3 TM d'1 minute	3 TM d'1 minute	3 TM d'1 minute	3 TM d'1 minute
Nombre de joueurs sur fdme	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Engagement	Milieu terrain	Milieu terrain	Milieu terrain	Milieu terrain	Milieu terrain	Milieu terrain	Milieu terrain	Milieu terrain	Milieu terrain
Nombre de joueurs période 1 et 2	6+1	6+1	6+1	6+1	6+1	6+1	6+1	6+1	6+1
Type de défense sur période 1	Défense étagée *	Défense étagée*			-	-	-	-	-
Type de défense sur période 2	Défense libre*	Défense libre*			-	-	-	-	-
Interdiction	Défense Stricte* ; changement att/def	Défense Stricte* ; changement att/def	Défense Stricte* ; changement att/def	Défense Stricte* ; changement att/def	-	-	-	-	-
Espace de jeu	règlementaire	règlementaire	règlementaire	règlementaire	règlementaire	règlementaire	règlementaire	règlementaire	règlementaire
Horaire du match samedi	14h00-18h00	14h00-18h00	14h00-19h00	14h00-19h00	14h00-19h00	14h00-19h00	14h00-19h00	18h00-21h00	18h00-21h00
Horaire du match dimanche	11h00-16h00	11h00-16h00	11h00-16h00	11h00-16h00	11h00-16h00	11h00-16h00	11h00-16h00	11h00-16h00	11h00-16h00
Mixité	non	non	non	non	non	non	non	non	non
Nombre licence B	3	3	3	3	3	3	3	3	3

Année d'âge	2007/2008/2009	2007/2008/2009	2005/2006/2007	2005/2006/2007	2004/2005/2006	2002/2003/2004	2002/2003/2004	2002 et avant	2002 et avant
Brulage	non	non	non	non	non	non	non	oui	oui

! Art. 11.2: ...Au niveau départemental, la pratique mixte pourra être autorisée jusqu'en moins de 13 ans dans le cas de joueurs (euses) très isolé(e)s, à condition que soit organisée en parallèle une pratique régulière spécifiquement féminine. Les joueurs et joueuses dont le nombre est inférieur ou égal à cinq dans un club ne possédant pas d'équipe leur permettant d'évoluer dans leur amplitude d'âge peuvent être autorisés par l'instance organisatrice des compétitions à participer dans une compétition Moins de 13 de catégorie opposée (masculine ou féminine).

Cette autorisation avec accord écrit des 2 parents ou du représentant légal devra faire l'objet d'une demande auprès de l'instance organisatrice des compétitions. Elle ne pourra être accordée qu'au plus bas niveau territorial proposé par l'instance organisatrice des compétitions au moment de la demande d'autorisation. Sans avis favorable de la Commission d'Organisation des Compétitions le match sera déclaré perdu.

! art. 11.1 : "... En compétitions jeunes des plus bas niveaux du territoire proposées par l'instance organisatrice des compétitions au moment de la demande de dérogation, le bureau directeur, sous réserve de l'accord de la Commission d'Organisation des Compétitions concernée AURA, pourra autoriser des joueurs(euses) de l'année médiane de leur catégorie pour les moins de 11 et moins de 13 et de la dernière année d'âge des moins de 15 à évoluer dans la catégorie supérieure sous réserve de l'accord des deux parents ou du représentant légal, de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du handball établi postérieurement au 1er juin de l'année civile en cours et téléchargé dans Gest'hand. Si le motif évoqué est celui d'étoffer le collectif d'une catégorie supérieure, l'effectif de cette catégorie devra être inférieur à 10. La sélection en équipe de comité ou de ligue ne peut être une raison suffisante de dérogation. La convocation de ces joueurs(euses) dans des sélections départementales, régionales ou nationales ne pourra donner lieu à une demande de report. Dans l'hypothèse où un sportif apparaît sur une feuille de match en l'absence d'autorisation préalablement saisie dans Gest'hand, le match concerné sera donné perdu par pénalité par la Commission d'Organisation des Compétitions concernée.

! art. 11.4. : Les joueuses de 15 et 16 ans et les joueurs de 16 ans, dont le nombre est inférieur ou égal à cinq, dans un club ne possédant pas d'équipe leur permettant d'évoluer dans leur amplitude d'âge, pourront être autorisé(e)s à évoluer en compétition territoriale adulte de niveau départemental par le bureau directeur de l'instance gestionnaire de la compétition, sous réserve de l'accord écrit des deux parents ou du représentant légal, de l'accord de la Commission d'Organisation des Compétitions concernée, de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du handball établi postérieurement au 1er juin de l'année civile en cours et téléchargé dans gest'hand. dans l'hypothèse où un sportif apparaît sur une feuille de match en l'absence d'autorisation préalablement saisie dans gest'hand, le match concerné sera donné perdu par pénalité par la COC de l'instance concernée.

TYPE DE DEFENSE *

* **Défense stricte** sur un ou plusieurs joueurs interdite = le défenseur ne doit pas avoir une intention portée uniquement sur l'interdiction de la réception de la balle de son adversaire.

* **Défense étagée**: la défense est considérée comme étagée quand un joueur au moins se trouve en dehors des 9m au début de la phase défensive. Dans le cas d'une rentrée en deuxième pivot de la part de l'équipe adverse, il est tout à fait possible que la défense s'aligne. la défense doit pouvoir conserver un caractère étagé dans tous les autres cas.

* **Défense libre**: une défense libre sera soit étagée, soit alignée mais ne permet toujours pas les prises en stricte d'un joueur

Les défenses étagées sont de loin les plus formatrices pour les enfants de cette catégorie. Elles favorisent la mobilité, l'activité perceptive, l'initiative individuelle, critères indispensables pour intégrer des sélections départementales/régionales/nationales. Elles sont à privilégier même si elles ne conduisent pas forcément à faire gagner le match.

ANNEXES

-

CAHIERS DES CHARGES COMPÉTITIONS

Cahier des charges Régional des Compétitions
Interdépartementales et Intercomités

Sommaire :

- Cadre général
- Equipements
- Organisation
- Communication
- Règlements de jeu
- Réunion technique
- Financier
- Sécurité

CECI NOUS CONCERNE TOUS...

ACCOMPAGNATEURS – PARENTS – JOUEURS

Au-delà des aspects sportifs, cette compétition a pour objet de permettre à nos jeunes handballeurs de découvrir la réalité d'une première compétition nationale, porteuse des valeurs du handball si bien montrées au plus haut niveau international par nos équipes de France.

Ces valeurs sont profondément ancrées dans notre pratique et doivent être transmises par les adultes encadrant :

FAIR PLAY / RESPECT / TOLÉRANCE / SOLIDARITÉ

Certains Comités sont accompagnés d'un groupe de supporters constitué de parents, membres du Comité...etc....

Lorsque cette initiative est propice à installer une ambiance conviviale, la compétition en tire profit et s'inscrit totalement dans l'esprit des valeurs abordées précédemment.

En cas d'incidents le Comité d'Organisation Local et les responsables nationaux se réservent le droit d'exclure les auteurs de troubles

CADRE GÉNÉRAL

Pour la Direction Technique Nationale, Les Intercomités répondent à 2 objectifs :

1. Assurer sur l'ensemble du territoire, la détection et l'émergence initiales des réels potentiels de joueur (ses) et de jeunes Arbitres, afin de faciliter leur orientation vers les structures d'accès au haut niveau.
2. Créer une dynamique identitaire dans les Comités, être un support à la politique technique fédérale à l'échelon départemental.

Préparation

Le comité organisateur invite et informe les autres comités et l'Equipe technique Régionale, **un mois à l'avance**, des lieux, horaires et hébergement prévus pour ce tournoi.

Aire de jeu

Disposer de deux terrains de 40x20m avec des dégagements d'au moins 1m de chaque côté et de 2m derrière les buts pour chacune des catégories (masculin/féminin)

Vestiaires

Disposer de 4 vestiaires (un par équipe), par gymnase, et d'au moins un vestiaire arbitre par gymnase.

Salle

Disposer d'une salle pour les arbitres (pour le retour après les matchs).

Table de marque

Avec les moyens suivant :

- Au moins 2 personnes en permanence présentes à la table,
- 2 ordinateurs par terrain.
- FDME (feuille de match électronique) et GDME (gestion des matchs en direct)
- Fiches de temps mort (cartons verts)
- Fiches d'exclusion
- Un chronomètre manuel
- Un sifflet

Sonorisation

Présence d'une sonorisation pour animer musicalement les échauffements et les temps-morts. Possibilité de faire les présentations de joueurs/ joueuses/ cadres en début du match à condition que cette étape soit courte et dynamique. Possibilité d'annoncer les buteurs/buteuses et arrêts GB.

Tableau d'affichage et chronomètre

La salle sera équipée d'un tableau d'affichage et l'organisateur s'assurera de son bon fonctionnement.

ÉQUIPEMENTS

Chef de plateau

Nommé par le comité organisateur, il est chargé de la bonne organisation des rencontres, du respect du protocole, du respect de l'horaire et de la bonne présentation du terrain. Il se chargera de la présentation des équipes qui s'effectuera au centre du terrain.

Les horaires des rencontres Interdépartementales Régionales (IDR) 1 et 2° tours.

les IDR 1 et IDR 2 se dérouleront sur une journée (format de la compétition nationale)

L'ordre des rencontres sur chaque lieu sera le suivant :

Le comité organisateur est B,

Le comité le plus éloigné du lieu de la compétition est C

Le comité le plus proche du lieu de la compétition est A.

(Calcul de la distance à partir de Go-hand en prenant la distance du lieu de compétition à la préfecture du département.

L'arbitrage

Chaque secteur arbitrage propose 2 à 4 binômes JAJ T3. Les accompagnateurs sont désignés par la CTA dont la gestion relève d'un référent nommé également par la CTA.

A défaut de JAJ T3 suffisants, il sera fait appel à des binômes JAJ T2.

Le suivi et l'évaluation des JAJ sont confiés aux accompagnateurs JAJ désignés sous la responsabilité du référent CTA.

La table de marque

Elle est composée d'un secrétaire et d'un chronomètreur

(Proposition : personnes ressources du Comité organisateur ou/et du club support)

Prévoir aussi une chaise pour l'accompagnateur de JAJ et une pour le responsable de la détection.

Le remplissage des feuilles de matches électroniques doit être assuré par chacun des comités en amont de la compétition lors de la réunion technique.

Prévoir un jeu de chasubles (12) sur chaque lieu en cas de couleurs identiques.

ORGANISATION

Bouteilles d'eau

L'organisateur prévoit la mise à disposition d'une bouteille d'eau par personne.

La remise des récompenses

Les coupes ou autres trophées sont fournis par le comité recevant.

Le club organisateur devra prévoir les personnalités pour les distribuer.

Prévoir si possible des récompenses collectives pour les équipes et éventuellement des récompenses individuelles pour tous les athlètes et pour les JA.

L'hébergement

Les réservations doivent être parvenues au comité organisateur 1 mois avant et l'organisation doit être communiquée 3 semaines avant pour permettre à tout le monde de s'organiser le mieux possible.

Le comité organisateur s'assure que les amplitudes horaires des chauffeurs de bus sont respectées et pourront être respectées dans le cas de déplacements entre lieux d'hébergement et lieux de compétition.

L'hébergement doit être de qualité (Hôtels * et **).

- Pas plus de trois personnes par chambres – pas de lits doubles.
- Pas de chambres mixtes.
- Obligation faite aux responsables de chacune des sélections d'assurer la garde des joueurs et joueuses le soir jusqu'au matin.

La restauration

Le club organisateur doit trouver une entreprise (traiteur,...) ou une cafétéria pour proposer des repas **chauds** le samedi soir et le dimanche midi.

Les repas des JAJ et des Accompagnateurs JAJ sont pris en charge par le site qui accueille comme écrit sur les règlements ICN

Les repas doivent respecter la qualité diététique inhérente à ce type de compétition et à la catégorie d'âge des joueurs (ses) :

Diététique du sportif : Exemple de menu sur une journée

- **Le matin** : Thé, café ou chocolat, céréales, yaourt, toasts ou tartines de pain avec beurre miel ou confiture, œuf, jambon, jus de fruit frais ou fruit.

- **A midi** : Salade de crudités, viande grillée accompagnée de légumes cuits ou de féculents (pâtes, riz, pommes de terre, lentilles...), yaourt ou fromage, fruit ou dessert sucré.

- **Le soir** : soupe ou bouillon, poisson ou œufs, légumes cuits ou féculents (à l'inverse du repas de midi), yaourt ou fromage, fruit.

Règlement financier

Les présidents des 11 comités et le président de la ligue fixent conjointement un cout moyen par joueurs (ses).

Pour l'olympiade 2017/2021 le coût de la pension complète par joueur ne devra pas excéder 40 € en pension complète et 13 € pour un repas.

La buvette

L'organisateur met en place une buvette en respectant les dispositions réglementaires.

COMMUNICATION

Le comité organisateur prend contact avec le service de communication de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de handball pour assurer la couverture de l'évènement.

Le comité organisateur réalise le compte-rendu écrit de l'opération et le transmet au service de communication de la ligue pour diffusion aux clubs et partenaires.

Le comité organisateur a toute latitude dans le domaine de la communication pour assurer une couverture médiatique permettant de mettre en avant les valeurs du handball, la qualité du travail effectué au sein des clubs ainsi que le bénévolat.

RÈGLEMENTS de JEU

RÈGLES AMÉNAGÉES COMPÉTITION I-D R 1° TOUR et I-D R 2° TOUR

- Matches en mi-temps (2 fois 18 min. match sec) pour les poules de 4
- Matches en mi-temps (2 fois 20 min. match sec) pour les poules de 3

- Pause mi-temps : 5 mn
- Pause entre match : 10 mn
- Pause entre deux matchs successifs : 20 mn

- Victoire 3pts/nul 2Pts/défaite 1Pt
- Une mi-temps à 6+1 (avec défense libre) et une mi-temps à 6+1 (avec défense étagée) sans ordre
- PAS « prise en stricte » d'un joueur.
- Conserver les tailles actuelles de ballon T1 Filles et T2 Garçons
- Tolérer le changement de GB lors d'un jet de 7 m mais ne pas effectuer de changement « attaque –défense » pour les joueurs de champs, sauf pour le GB qui entre en joueur de champ.
- Sanctions = 2 minutes.
- 1 seul temps mort par mi-temps et par équipe (soucis de la durée globale des plateaux)

Cas d'égalité à l'issue du tournoi : les équipes sont départagées par :

- — le résultat entre équipes concernées
- — la différence entre buts marqués et encaissés sur l'ensemble du tournoi.
- — le plus grand nombre de buts marqués durant le tournoi
- — le moins grand nombre de sanctions disciplinaires reçue sur l'ensemble du tournoi, en prenant successivement en compte, les expulsions, les disqualifications, les exclusions et en dernier ressort les avertissements

La RÉUNION de DÉTECTION

A la discrétion du responsable de détection (voir liste des responsables de détection) – avant le dernier match.

L'objet de cette réunion est de créer des conditions d'échanges et de partage avec les cadres responsables des sélections autour de problématiques diverses liées à la détection et la formation des jeunes joueur (ses).

L'animateur de la réunion doit créer les conditions d'expression de chacun des cadres présents.

A l'issue de cette réunion, une liste de détection concertée doit être établie entre les responsables régionaux de filière, les CTF et les entraîneurs responsables des sélections.

SÉCURITÉ

La configuration de l'installation doit être adaptée aux exigences de la sécurité publique et conforme à la réglementation en vigueur concernant notamment :

- Les dispositions générales relatives aux risques contre l'incendie et la panique dans les Etablissements Recevant du Public (ERP et les arrêtés modificatifs et complémentaires.
- Code des débits de boissons- article L49- Mesures contre l'alcoolisme
- Décrets, arrêtés et circulaires relatifs à l'accessibilité des ERP pour les handicapés physiques
- L'ensemble des textes doit être demandé auprès des services de l'Etat (DDJS, Préfecture,...)

Le club organisateur a la charge d'appliquer les dispositions en matière de sécurité, notamment le responsable de salle et espace de compétition.

Le comité et/ou le club vérifiera la conformité des installations.

Le comité et/ou le club, en relation avec le médecin de la ligue, mets en place un encadrement médical sur le lieu de la compétition (secouristes, croix-rouge, réseau médical...)

Le comité et/ou le club peut mettre en place un service d'ordre.

Pour l'Equipe Technique Régionale de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de handball,

Franck CADEI – Coordonnateur ETR Auvergne-Rhône-Alpes.

Hervé KERNEIS – Elu Référent ETR

Alain RIPERT – Président de la ligue AURA de Handball